



## KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le mardi 1er octobre 2019, à 20 heures**

Sont présents : MM, Roger Gosselin, Michel Breton, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois, formant quorum sous la présidence de M. Paul Vachon, maire.

Absente : Mme Michelle Pageau.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

**2019-160**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2019-161**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 3 septembre 2019;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance;
5. Compte-rendu des dossiers actifs de la MRC des Appalaches;

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

6. Taxes 2020, nombre de versements;
7. Dépôt du rapport semestriel de l'état des revenus et des dépenses;
8. Déblaiement des terrains de stationnement;
9. Demande d'aide financière Opération Nez rouge;

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

10. Deuxième versement à la Sûreté du Québec;
11. Offre de services pour la mise à jour du plan de mesures d'urgence – Volet 2;

### **TRANSPORT ROUTIER**

12. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;
13. Glissières de Sécurité – Programme d'aide à la voirie locale;

**HYGIÈNE DU MILIEU**

14. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 496;
15. Soumission pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et récupérables;

**AMÉNAGEMENT, URBANISME & ZONAGE**

16. Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale – projet service d'inspection municipale en bâtiment et en environnement;
17. Soumissions concernant le projet d'excavation et pose de membrane sur l'ensemble du solage de l'église catholique de Kinnear's Mills;
18. Église catholique de Kinnear's Mills – changement des fenêtres du sous-sol;

**LOISIRS ET CULTURE**

19. Projet d'amélioration des infrastructures et équipements – Marché public à Kinnear's Mills;

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**DIVERS**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

20. Levée de la séance.

**2019-162**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019.

**2019-163**

**COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	12 363,03
C0007633	Serge Bolduc	1 976,40
C0007634	Municipalité de St-Fortunat (méchoui)	30,00
C0007635	Bell Mobilité Inc.	31,18
C0007636	Jean-Pierre Turgeon (KM)	109,65
C0007637	Courrier Frontenac	565,45
C0007638	Visa Desjardins (Congrès FQM)	918,65
C0007639	Imprimerie Gingras et Fils	922,68
C0007640	Hydro-Québec (Église)	43,93
C0007641	Conseil des aînés de la MRC des Appalaches	60,00
C0007642	Le Groupe Sports-inter Plus inc.	287,44
C0007643	Paquet et Fils (essence camion)	311,61

C0007644	Entreprise Leecam	76,07
C0007647	Agence du revenu du Canada DAS	1 500,81
C0007648	Ministère du revenu DAS	3 760,02
C0007649	Signalisation de l'Estrie inc.	583,92
C0007650	Serge Bolduc	560,49
C0007651	Stéphane Champagne	942,80
C0007652	Caisse Desjardins région de Thetford	352,08
C0007653	Industrielle Alliance	256,00
C0007654	Petite caisse	242,25
C0007655	Régie Intermunicipale de la région Thetford	913,46
C0007656	Fonds d'information sur le territoire	4,00
C0007657	Gagnon équipements	425,30
C0007658	A. Landry Paysagiste & Fils	28,74
C0007659	Moto JMF inc.	75,95
C0007660	AG Architecte inc.	574,88
C0007661	Argo PG	172,46
C0007662	Linda Berthiaume	66,00
C0007663	Mélanie Poulin	66,00
P1900094	Vivaco groupe coopératif	17,79
P1900095	Jacinthe Bélanger	192,50
P1900096	Service Sanitaires Denis Fortier	2 148,68
P1900097	9039-4255 Québec inc. Beaucésansfil	68,93
P1900098	C' Jacques Électrique Inc.	2 445,92
P1900099	2861-7389 Québec inc. (Rick Macrae)	8 214,97
P1900100	Jacinthe Bélanger	210,00
P1900101	Jacinthe Bélanger	262,50
P1900102	Vivaco groupe coopératif	307,17
L1900017	Hydro Québec	833,06
L1900018	Bell Canada	421,89
	<b>TOTAL</b>	<b>43 344,66</b>

**2019-164**

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES**

M. Carl Dubois donne un compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2019-165**

**TAXES 2020, NOMBRE DE VERSEMENTS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de conserver le même nombre de versements pour le compte de taxes. Le premier versement devrait se faire le ou avant le 28 février 2020, le deuxième versement devrait se faire le ou avant le 30 juin 2020 et le troisième versement devrait se faire le ou avant le 30 septembre 2020, sans frais d'intérêt si les délais sont respectés. Le compte de taxes peut être réglé en totalité avant le 30 avril 2020 sans frais d'intérêt.

**2019-166 DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

La directrice générale dépose l'état des revenus et des dépenses de la municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2019 ainsi que l'état comparatif de l'année précédente, conformément à l'article 176.4 du *Code municipal*.

**2019-167 DEBLAIEMENT DES TERRAINS DE STATIONNEMENT**

Il est proposé par M. Richard Dubois, appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Serge Bolduc soit engagé pour effectuer le déblaiement des terrains de stationnement de l'édifice municipal au cours de la saison d'hiver 2019-2020 pour un prix forfaitaire de 1 000 \$ incluant le sablage.

Pour l'ouverture du stationnement de l'église Sainte-Catherine-Labouré, un montant supplémentaire de 450 \$ sera payé par la municipalité.

**2019-168 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE OPÉRATION NEZ ROUGE**

Pour faire suite à la demande faite par l'Ordre des Grands Frères Grandes Sœurs des Appalaches, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser un don de 100 \$ pour la campagne de financement Opération Nez Rouge.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2019-169 DEUXIÈME VERSEMENT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer le deuxième versement pour les services de la Sûreté du Québec au Ministre des Finances pour la somme de 22 654 \$.

**2019-170 OFFRES DE SERVICES POUR LA MISE À JOUR DU PLAN DES MESURES D'URGENCE – VOLET 2.**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit se conformer à la loi sur la sécurité civile et répondre aux nouvelles obligations du ministre de la Sécurité publique qui entreront en vigueur le 9 novembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a complété la mise à jour de la procédure d'alerte et de mobilisation du plan de sécurité civile – Volet 1;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une proposition de services de M. Serge Morin, consultant qui se décrit comme suit :

Mise à niveau pour se conformer à la section 11 du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre au coût de 2 160 \$.

Simplification du Plan de sécurité civile (incluant 1 clé USB et copies du plan) au coût de 3 080 \$. Pour un total de 5 240 \$.

Il est proposé par M. Roger Gosselin, appuyé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la proposition du consultant Serge Morin pour le volet 2 et la simplification du Plan de sécurité civile au montant de 5 240 \$ plus les taxes.

### **TRANSPORT ROUTIER**

2019-171

#### **PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023**

**Attendu que :**

- la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023*;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**Il est résolu que :**

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version N° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**ADOPTÉE**

2019-172

#### **GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE**

Attendu la recommandation de la députée Isabelle Lecours à notre demande d'aide financière pour l'installation de glissières de sécurité ;

Attendu que le Ministère des Transports accorde une aide financière maximale de 10 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de la municipalité;

Il est proposé par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission # 7152 de Les Glissières de Sécurité J.T.D. Inc. datée du 12 septembre 2019 au coût de 14 961,04 plus taxes et l'item 010 et 011 du Site #5 de la soumission # 5935 datée du 18 septembre 2019 au coût de 14 472,00 \$ plus taxes :

Les coûts pour l'ensemble des travaux sont de 29 433,04 \$ plus taxes.

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **AVIS DE MOTION & PROJET de règlement #496**

#### **Avis de motion PRÉSENTATION :**

Un Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Carl Dubois que lors d'une séance subséquente, le conseil de la Municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement #496 abrogeant le règlement #432 concernant l'importation, le stockage et l'épandage de boues municipales, des résidus de désencrage, des boues d'abattoirs et des autres boues contenant des matières fécales d'origine humaine.

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont préalablement reçu, conformément à la loi, une copie des textes du règlement;

**ATTENDU** l'article 445 du code municipal concernant la dispense de lecture;

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil présents affirment l'avoir lu et s'en déclarent satisfaits;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est résolu que le PROJET de règlement #496 est et soit adopté et que le Conseil ordonne et statue par ledit règlement ce qui suit :

#### **ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

#### **ARTICLE 2**

Le présent PROJET de règlement abroge le règlement #432 concernant l'importation, le stockage et l'épandage de boues municipales, des résidus de désencrage, des boues d'abattoirs et des autres boues contenant des matières fécales d'origine humaine.

#### **ARTICLE 3**

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Adopté par le Conseil de la municipalité de Kinnear's Mills lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et signée par le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière.

**2019-173**

### **SOUMISSION POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RÉCUPÉRABLES**

L'ouverture des soumissions a eu lieu jeudi le 26 septembre à 11 h. Une seule entreprise a soumissionné. Les prix incluent les taxes.

Services Sanitaires Denis Fortier inc. :  
2020-2021.....72 090,81 \$

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer un contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et récupérables avec Services Sanitaires Denis Fortier inc. pour une durée de deux (2) ans. M. Paul Vachon, maire, et M<sup>me</sup> Claudette Perreault, directrice générale, sont mandatés pour signer ce contrat.

**AMÉNAGEMENT, URBANISME & ZONAGE**

**2019-174**

**AIDE FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE – PROJET SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les municipalités de Kinnear's Mills, Saint-Pierre-de-Broughton et Saint-Jean-de-Brébeuf désirent présenter un projet de Service d'inspection municipale en bâtiment et environnement dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Dubois, appuyé par M. Roger Gosselin et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Kinnear's Mills s'engage à participer au projet de Service d'inspection municipale en bâtiment et en environnement et d'assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Le conseil nomme la MRC des Appalaches comme organisme responsable du projet.

**2019-175**

**SOUMISSIONS CONCERNANT LE PROJET D'EXCAVATION ET POSE DE MEMBRANE SUR L'ENSEMBLE DU SOLAGE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE KINNEAR'S MILLS.**

Trois entreprises ont soumissionné pour le projet d'excavation et pose de membrane sur l'ensemble du solage de l'église catholique de Kinnear's Mills. Les prix mentionnés excluent les taxes.

Rick MacRae    17 600 \$  
Raccordement des drains au tuyau d'aqueduc jusqu'au coin de l'église anglicane, Excavation, tuyaux de drains 4 pouces, pierre nette, membrane (non installée), remblaiement et rehaussement avec sable et finition 0 ¾.

Excavation Jocelyn Gagné                      29 972,50 \$  
Imperméabilisation fondations avec membrane Fub-R-Wall, excavation et réfection du drain français sur + ou 206 pieds linéaires, connexion au Pluvial 62 pieds, Remettre 0 ¾, sable et sortir matériel.

Construction Benoit Pépin                    50 449,25 \$

Remplacement de drain français sur 207 pieds linéaires, Installation d'étanchéité (Delta MS), enlèvement et repose des perrons, Installation de margelles drainés, poste de pompage, Isolation, remblai avec du 0 ¾ compacter sur 12 po. d'épais, tourbe, nettoyage du chantier.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Excavation Jocelyn Gagné à effectuer les travaux selon la liste des travaux à réaliser.

**2019-176 ÉGLISE CATHOLIQUE DE KINNEAR'S MILLS – CHANGEMENT DES FENÊTRES DU SOUS-SOL**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de changer les 11 fenêtres du sous-sol de l'église catholique de Kinnear's Mills pour des fenêtres en PVC au coût de 4 468,21 \$ plus taxes selon la soumission de Isothermic du 21 août 2019.

**LOISIRS ET CULTURE**

**2019-177 PROJET D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS – MARCHÉ PUBLIC À KINNEAR'S MILLS**

Attendu la possibilité d'obtenir une subvention permettant la mise en place d'un marché public à Kinnear's Mills;

Attendu que la demande de projet doit être transmise au ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2019;

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le dépôt d'une demande de financement de 5 250 \$ dont le coût total du projet est de 10 500 \$ au ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du projet d'amélioration des infrastructures et équipement et de mandater M<sup>me</sup> Claudette Perreault à signer et déposer le projet d'un marché public à Kinnear's Mills au Fonds des infrastructures alimentaires locales.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

M. Gilbert Fiset fait l'état de la situation de la source sur la route Monfette : test d'eau avec le résultat d'une eau contaminée. Les propriétaires de la source ont été informés par la municipalité.

**DIVERS**

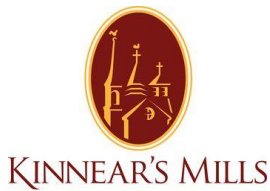
M. James Allan invite les citoyens à l'école anglaise le 5 octobre prochain pour une collette de fonds pour l'hôpital de Thetford. Musique et souper.

M. Carl Dubois invite les jeunes à la fête d'Halloween le 26 octobre à l'école anglaise.

**2019-178 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 13.





**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon  
Maire

***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault  
Directrice générale / secrétaire-trésorière